

PORTAGE SALARIAL : LE MI-CHEMIN ENTRE L'INDÉPENDANCE ET LE SALARIAT



Christian Person

L'essor qu'a connu le portage salarial en France s'est consolidé, récemment, par l'adoption de nouvelles dispositions encadrant ce secteur d'activité. Un pas en avant que les entreprises de portage salarial ont fortement loué. Rencontre avec Christian Person, PDG d'Umalis Group.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours et formation ?

Je suis un autodidacte. J'ai commencé ma carrière professionnelle au sein de l'APEC où j'ai eu la responsabilité d'accompagner plusieurs milliers de cadres en reconversion. J'ai ensuite été nommé directeur IT d'une grande société avant de prendre la tête de 300 informaticiens et de gérer un budget de 11 M€. Cette expérience couplée à ma passion de l'humain m'amène à me lancer dans l'aventure entrepreneuriale en fondant le groupe Umalis en 2008.

Je suis fier de voir grandir chaque jour mon entreprise et d'accompagner vers la réussite de plus en plus de consultants qui nous font confiance et sans qui rien ne serait possible.

Quelques mots pour nous présenter Umalis ?

Umalis Group est composé de quatre filiales : Umalis, Umalis Expert, Umalis BZH, Umalis International et Umalis Research.

Notre mission consiste à accompagner des experts souhaitant développer une activité professionnelle sécurisée en toute indépendance en béné-

notre croissance à nos salariés, qui mettent en pratique le leadership, l'innovation et l'entrepreneuriat.

Bien qu'en plein essor, le portage salarial est une forme d'emploi méconnue. Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le portage salarial exactement ?

En France, le portage salarial représente, aujourd'hui, un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros. 50 000 personnes ont un contrat de portage salarial en cours.

L'idée du portage salarial part d'un constat : beaucoup d'entreprises sont trop petites pour pouvoir offrir des emplois salariés en CDI à vie. En revanche, ces mêmes entreprises ont des besoins que nos consultants peuvent satisfaire en y réalisant des missions courtes et bien rémunérées.

Dans les faits, le portage salarial installe une relation triangulaire entre le prestataire, son client et l'entreprise de portage, en conciliant les atouts du travail indépendant avec ceux du salariat. Le salarié et la société de portage concluent un contrat. Cette dernière encaisse la facture payée par le client, reverse au salarié une rémunération sous forme de salaire et lui remet une fiche de paie.

Le portage salarial est, par ailleurs, envisagé comme un véritable moyen de créer une entre-

COMME DISAIT LEO ROBERT COLLIER « LE SUCCÈS EST LA SOMME DE PETITS EFFORTS, RÉPÉTÉS JOUR APRÈS JOUR. » NOUS NE COMPTONS PAS NOS EFFORTS POUR OFFRIR À NOS CONSULTANTS LE SERVICE LE PLUS PERSONNALISÉ ET ADAPTÉ.

Pourquoi le choix de créer une société de portage ?

Je suis convaincu que la création d'entreprise est l'une des plus belles aventures humaines qui soit. Le portage salarial est une nouvelle forme d'emploi qui permet de miser sur le potentiel humain, sur la compétence de chacun d'entre nous. Il s'est donc naturellement imposé à moi.

ficiant des avantages du statut de salarié.

Umalis est, par ailleurs, la première société de portage salarial à être cotée en bourse après avoir doublé son chiffre d'affaires chaque année

Sur quel socle de valeurs vous basez-vous ?

Les valeurs sur lesquelles nous nous basons sont fondatrices de notre succès. Nous devons

LE PORTAGE SALARIAL C'EST UNE NOUVELLE FORME D'EMPLOI QUI PERMET DE MISER SUR LE POTENTIEL HUMAIN, SUR LA COMPÉTENCE DE CHACUN D'ENTRE NOUS.

prise facilement et sans aucune contrainte.

Le gouvernement vient d'adopter une nouvelle ordonnance encadrant le portage salarial. Qu'apporte-elle ?

En effet, le gouvernement vient de publier une ordonnance visant à préciser les règles de fonctionnement du portage salarial. Nous nous en félicitons.

Cette ordonnance illustre une réalité : l'opposition exacerbée entre travailleur indépendant et travailleur salarié est tombée. Cette ordonnance est importante car elle est le fruit d'un travail commun de qualité avec les différents ministères concernés.

Par ailleurs, elle correspond totalement à nos attentes, notamment, en sécurisant les salariés portés et en encadrant les pratiques de notre profession. Nous attendions avec impatience cette ordonnance depuis que la décision rendue par le Conseil Constitutionnel en avril 2014 avait remis en cause la validité de l'accord de branche du 24 juin 2010 sur le portage salarial.

Il est essentiel à nos yeux de protéger le statut du portage salarial, seul à permettre de concilier liberté et sécurité.

Depuis dix ans, le portage salarial a permis à 200.000 cadres, pour l'essentiel des seniors, de vivre une transition entre activité et retraite. Notre pays ne pouvait pas se priver de ce formidable potentiel de croissance.

A votre avis, quels sont les profils qui seraient intéressés par cette forme d'emploi ?

Initialement, nous recrutons des cadres de haut niveau offrant des prestations intellectuelles à leurs clients. Aujourd'hui, nous recrutons des profils plus variés (manager de transition, coach, graphiste, etc.).

Nos consultants ont souvent une sensibilité com-

merciale, ce sont souvent des personnes qui ont eu envie de créer leur entreprise, de retrouver une liberté ou de vivre de leur passion. Nos consultants sont souvent des têtes bien faites plutôt que bien pleines et les personnes adaptables et capables d'évoluer avec leur client et leur marché.

Nous avons recruté de façon importante ces deux dernières années en raison des rigidités du marché du travail. Les jeunes qui n'arrivent pas à trouver leur place sur un marché du travail qui

des prestations intellectuelles. Au cours des prochaines années, nous tendrons à devenir le Uber des services aux entreprises.

Un aspect particulier à souligner ?

Umalis s'est vue décerner le Label 'BPI Excellence' par la Banque Publique d'Investissement pour son offre innovante de portage salarial. Umalis est également la première société française de portage salarial cotée en bourse ce qui démontre la viabilité de son modèle économique et le succès rencontré par son offre de marché.

Nous saurons être dignes de la confiance des consultants, de nos clients et de nos investisseurs, en poursuivant notre croissance au service de la réussite de nos consultants chez leurs clients. C'est un beau combat, un combat collectif pour la croissance de notre pays que nous menons ainsi de front car nous sommes avant toute une société de croissance en pleine expansion. Comme disait Leo Robert Collier « Le succès est la somme de petits efforts, répétés jour après jour. » Nous ne comptons pas nos efforts pour offrir à nos consultants le service le plus

personnalisé et adapté. C'est le contrat de confiance que nous passons avec eux: leur offrir le meilleur. C'est évidemment un défi de chaque instant que nous nous imposons et que nous relevons avec un enthousiasme collectif qui ne se dément pas. ■



leur demande d'avoir une première expérience sans la leur offrir et les seniors expérimentés qui ont des prétentions salariales trop importantes sont deux profils courants de consultant. Ils constituent un véritable trésor de ressources humaines que les entreprises qui sont les clients s'arrachent. La personnalité de nos consultants et les idées innovantes de nos collaborateurs nous permettent de nous différencier de nos concurrents et de poursuivre notre expansion notamment internationale.

Quid de vos objectifs ?

Notre objectif est de poursuivre cette croissance en faisant le pari de la mutation et du renouveau

